



Tél: 514-956-7503
Fax: 514-956-7504
Internet: www.megs.ca
Courriel :
support@megs.ca

| | | | |
|-----------------|------------------|--------------------|--------------------|
| Montréal | Ville St-Laurent | Tél : 514-956-7503 | Fax : 514-956-7504 |
| Ottawa | Nepean | Tél : 613-226-4228 | Fax : 613-226-4229 |
| Québec | Québec | Tél : 418-834-7447 | Fax : 418-834-3774 |

Fiche Signalitique : Chlore

INFORMATION SUR LE PRODUIT

PRODUIT Chlore
NOM COMMERCIAL Chlore
DÉNOMINATION CHIMIQUE Chlore
SYNONYMES Aucun
FORMULE Cl₂
FAMILLE CHIMIQUE Halogène
NOM DU FOURNISSEUR MEGS Inc.
ADRESSE DU FOURNISSEUR 2675 De Miniac
Ville St-Laurent, Québec, H4S1E5
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE (514) 956-7503
MASSE MOLÉCULAIRE 70.91
USAGE DU PRODUIT Divers
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU UN 1017
PRODUIT

INGRÉDIENTS DANGEREUX

| DÉNOMINATION CHIMIQUE | CONCENTRATION | NUM. CAS | DL(50) | CL(50) |
|-----------------------|---------------|-----------|--------|-------------------------------|
| Chlore | 99+% | 7782-90-5 | Aucun | Inhl-humain 873 ppm/30 min |

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT DU PRODUIT Gaz et liquide sous pression
APPARENCE Couleur ambrée sous la forme liquide et verdâtre sous la forme gazeuse.
ODEUR Odeur âcre et piquante
SEUIL OLFACTIF Décelable par une personne normale à des teneurs inférieures à 1 ppm dans l'air.
DENSITÉ RELATIVE (H₂O = 1) Liquide au Point d'ébullition = 1.56
TENSION DE VAPEUR à 15°C = 584 kPa
DENSITÉ RELATIVE (air = 1) 2.48

TAUX D'ÉVAPORATION Inconnu
POINT D'ÉBULLITION -34.1°C
POINT DE CONGÉLATION -101.0°C
pH Inconnu
MASSE VOLUMIQUE 3.38 kg/m³ à 15°C, 101.3 kPa
COEFFICIENT DE RÉPARTITION Coefficient de Bunsen à 15°C = 2.620
EAU/HUILE

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

| | |
|--|-------------------|
| CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ | Gaz inflammable |
| MOYENS D'EXTINCTION | Gaz ininflammable |
| POINT ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION | Gaz ininflammable |
| SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.) | Gaz ininflammable |
| SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOL.) | Gaz ininflammable |
| TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION | Gaz ininflammable |
| CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ | Gaz ininflammable |
| PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX | Gaz ininflammable |
| DONNÉES SUR L'EXPLOSIVITÉ | Gaz ininflammable |
| SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE | Aucune |

RÉACTIVITÉ

| | |
|--|--|
| STABILITÉ CHIMIQUE | Stable |
| MATIÈRES INCOMPATIBLES | Hydrocarbures, ammoniac, éther |
| CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ | Forte réactivité en présence de composés organiques et inorganiques, peut causer des explosions et peut provoquer ou aggraver des incendies. Les réactions les plus dangereuses se produisent avec le F2O, F2O2, F2, H3N, le phosphore et l'arsenic. |
| PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX | Aucun |

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION

CONTACT AVEC LA PEAU : Agressif et irritant pour toutes les muqueuses, la peau et les yeux.

ABSORPTION PAR LA PEAU : Aucune

CONTACT OCULAIRE : Voir Contact avec la peau ci-dessus.

INHALATION: Agressif et irritant pour les voies respiratoires supérieures et inférieures. Les premiers symptômes sont une irritation des yeux, du nez et de la gorge qui va en s'aggravant, amenant la suffocation et des douleurs. L'irritation se propage à la poitrine en provoquant une toux parfois violente et douloureuse et peut amener des saignements ou des vomissements et, finalement, l'effondrement. D'autres symptômes peuvent se manifester : des maux de tête, un malaise général et de l'anxiété.

INGESTION: Aucune

EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUË : Irritant et agressif pour tous les tissus vivants. Une exposition à des concentrations toxiques peut causer des brûlures semblables à celles causées par l'acide et des lésions cutanées qui peuvent amener une nécrose et des escarres. Une pneumonie technique et un œdème pulmonaire se développent des suites d'une exposition des voies respiratoires inférieures et des poumons. Des brûlures à l'œil peuvent entraîner des lésions et la cécité. Ne produit aucun effet général connu ni effet physiologique permanent.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE: Aucune connue

LIMITES DE L'EXPOSITION : MPT = 0,5 ppm molaire; LECT = 1 ppm molaire (ACGIH 1995-1996)

PROPRIÉTÉ IRRITANTE: Irritant pour les tissus

SENSIBILISATION AU PRODUIT : Inconnue

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION : Aucune connue

TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ : Cytostatique chez l'homme, lymphocyte à 20 ppm molaire

PRODUITS TOXICOLOGIQUEMENT SYNERGIQUES : Inconnu

MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUEL : Gants PVC. Lunettes de sécurité. Chaussures de sécurité. Douche de sécurité, douche oculaire.

CONDITIONS TECHNIQUES PARTICULIÈRES : La plupart des métaux sont corrodés par le chlore à des températures ambiantes en présence d'humidité.

Les matériels doivent être tenus scrupuleusement secs. Le plomb, l'or, le tantale et le Hasteloy® offrent la meilleure résistance à la corrosion produite par le chlore humide.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT :

ÉVACUER TOUT LE PERSONNEL DE LA ZONE CONTAMINÉE.

Utiliser l'équipement de protection approprié. Si la fuite provient de l'équipement de l'utilisateur, s'assurer de purger les canalisations avec un gaz inerte avant d'effectuer toute réparation. Si la fuite provient d'un récipient ou du robinet d'un récipient, prévenir l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Ne pas essayer d'éliminer des quantités résiduelles ou inutilisées. Retourner à MEGS Inc., qui se chargera de l'élimination des résidus, les bouteilles d'origine convenablement étiquetées, avec les bouchons des robinets bien fixés et les chapeaux protecteurs en place. En cas d'urgence, s'adresser à l'établissement de MEGS Inc. le plus proche.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION : UTILISER UNIQUEMENT

DANS DES ENDROITS BIEN VENTILÉS. Le chapeau de bouteille doit rester en place tant que la bouteille n'est pas fixée solidement pour relier la sortie du robinet au point d'utilisation. Ne pas traîner, faire glisser ni rouler horizontalement les bouteilles. Transporter les bouteilles au moyen d'un chariot approprié. Intercaler un détendeur entre les bouteilles et les circuits ou les matériels de pression inférieure. Ne jamais chauffer une bouteille dans le but d'augmenter le taux de soutirage du produit. Afin d'éviter les risques de retour de gaz dans une bouteille, monter un clapet antiretour ou un piège sur le circuit de soutirage. Ne pas toucher inutilement au dispositif de sécurité (robinet). Fermer le robinet après utilisation ou épuisement d'une bouteille.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE : Protéger les bouteilles de tout dommage en les rangeant dans un endroit frais, sec, bien ventilé, construit avec des matériaux incombustibles et à bonne distance des zones de grande circulation et des sorties de secours. Ne pas laisser la température dépasser 52 degrés Celsius dans le local d'entreposage. Retenir fermement les bouteilles à la verticale pour les empêcher de tomber ou d'être renversées. Séparer les bouteilles vides des pleines. Adopter la méthode d'inventaire premier entré - premier sorti, pour éviter que les bouteilles pleines ne restent stockées trop longtemps.

CLASSIFICATION TMD: 2.3 (5.1)

CLASSIFICATION SIMDUT : A, D1, E

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION : Toujours arrimer solidement les bouteilles à la verticale pour les transporter. Ne JAMAIS transporter de bouteilles dans des coffres ou des habitacles de véhicule, des

fourgonnettes ou des cabines de camion. Les transporter solidement arrimées sur les camions à plate-forme ou sur les camionnettes à plateau découvert.

PREMIERS SOINS

PREMIERS SOINS PARTICULIERS À ADMINISTRER : IL EST ESSENTIEL DE PRODIGUER TRÈS RAPIDEMENT DES SOINS MÉDICAUX DANS TOUS LES CAS DE SUREXPOSITION AU CHLORE. TOUT SECOURISTE DOIT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.

INHALATION : Toute personne encore consciente doit être éloignée de la zone contaminée pour qu'elle puisse respirer de l'air frais. Toute personne évanouie doit être transportée hors de la zone contaminée et recevoir la respiration artificielle, ainsi qu'un supplément d'oxygène. Garder la victime au chaud et au repos. Placer la personne de façon que du mucus ou de la vomissure n'obstruent pas ses voies respiratoires.

CONTACT AVEC LES YEUX : LES PERSONNES POUVANT ÊTRE EXPOSÉES AU CHLORE NE DEVRAIENT PAS PORTER DE LENTILLES CORNÉENNES.

Rincer abondamment à l'eau les yeux contaminés. Écarter les paupières avec les doigts pour assurer un rinçage complet. Continuer pendant au moins 15 minutes.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer abondamment à l'eau la partie atteinte. Enlever les vêtements contaminés le plus rapidement possible.

RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

PRÉPARÉE PAR : Service sécurité

DATE PRÉPARÉE : 09/01/2000

DERNIÈRE DATE DE RÉVISION : 05/21/2002

LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS SUR CETTE FICHE SONT RÉSERVÉS UNIQUEMENT À L'USAGE DE PERSONNES QUALIFIÉES ET CE, À LEURS RISQUES ET À LEUR DISCRÉTION. LES DONNÉES, LES CONSIGNES ET LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSUS PROVIENNENT DE SOURCES QUE NOUS ESTIMONS FIABLES. TOUTEFOIS, MEGS INC. NE GARANTIT NI NE PRÉTEND D'AUCUNE FAÇON QU'ILS SONT EXACTS OU COMPLETS ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES OU DE PERTES RÉSULTANT

DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE LEUR UTILISATION, BONNE OU MAUVAISE.